



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19^e séance du mardi 7 mai 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

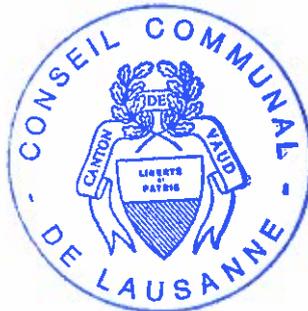
- vu la pétition au CC de Dubois Christophe et crts – « Pour la sauvegarde du bâtiment du café-restaurant « Les Alliés » ainsi que pour la pérennisation d'une activité de restauration dans ces locaux » ;
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :